



Charte éthique

02.2021

UPERGY - La Charte éthique

UPERGY est un groupe Européen spécialisé dans la distribution de produits consommables dans le domaine de l'énergie autonome.

Le Groupe dispose d'un système de management de la Qualité ainsi qu'un système de management Environnemental grâce à ses certifications ISO 9001:2015, ISO 14001:2015 et ISO 13485.

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses pratiques, UPERGY a souhaité rédiger la charte suivante afin de définir les responsabilités économiques, sociales et environnementales du Groupe et donner un cadre à ses objectifs.

Cette Charte éthique est à destination de l'ensemble des salariés du Groupe UPERGY.

01

Responsabilité sociale et sociétale

Responsabilité sociale

Temps et conditions de travail : Nous veillons à l'amélioration permanente des conditions de travail de nos collaborateurs/trices. Celle-ci s'exerce autour de nombreux facteurs : sociaux, psychologiques, environnementaux, organisationnels et physiques qui définissent leur environnement de travail.

Salaire et rémunération : Nous respectons les standards légaux et conventionnels des pays dans lesquels nous sommes présents. Nous appliquons une politique de rémunération claire et en accord avec les pratiques des métiers. La rémunération est un levier de la motivation et de la performance en entreprise, il est donc primordial pour nous de mettre en place une politique claire et équitable pour l'ensemble de nos salariés, en particulier en matière d'égalité de rémunération H/F.

Santé et sécurité : Notre service QHSE travaille à l'amélioration permanente de la prévention et de la protection des risques sur l'ensemble de nos sites. Des mesures sont prises systématiquement à l'encontre de toute agression corporelle ou morale. Nous nous engageons dans une démarche visant le respect de la **norme ISO 45001** relative à la Santé et à la Sécurité au travail pour laquelle nous visons une certification.

SA 8000 : Nous nous engageons dans une démarche visant le respect et la certification de la norme SA 8000 relative à la responsabilité sociétale et à l'amélioration des conditions de travail.

Dialogue social : Le développement d'une relation de confiance à tout niveau est un élément important de notre politique sociale. Nous encourageons le dialogue entre chaque collaborateur/trice et sa hiérarchie ainsi qu'avec les représentants du personnel.

Bien-être des collaborateurs : L'élaboration de la Charte managériale et de la Charte télétravail témoigne de notre volonté d'améliorer la qualité de vie de nos collaborateurs/trices dans l'entreprise. Cet objectif passe notamment par la lutte active contre le harcèlement au travail. Nous promovons le télétravail sur les postes pour lesquels cet aménagement est possible.

Respect de la vie privée : L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle de nos collaborateurs/trices est primordiale. Nous luttons contre les abus au regard de leur vie privée.

Cohésion : Nous encourageons les initiatives favorisant la cohésion entre les collaborateurs/trices. Le développement de projet transversaux et les réunions entre salariés est recommandé.

Développement professionnel : Nous incitons au développement des compétences de nos collaborateurs/trices et promovons l'évolution professionnelle à tous niveaux.

Responsabilité sociétale

Non-discrimination : Nous luttons contre toute forme de discrimination à l'embauche, à la rémunération, à l'évolution professionnelle, ainsi que dans les rapports internes et externes de nos collaborateurs/trices.

Egalité et promotion de la diversité : Nous favorisons la diversité des sexes, des âges, des origines et l'emploi des personnes en situation de handicap. Nous prôtons la parité hommes/femmes à tous les niveaux et plus particulièrement en matière de rémunération et de carrière.

Nous sommes signataires de chartes promouvant la diversité en entreprise :

- **La Charte LGBT+** de l'association l'Autre Cercle (*annexe 1*)
- **La Charte Diversité** du réseau Les Entreprises Pour la Cité (*annexe 2*)

Ouverture à la jeunesse : Nous participons à l'entrée des jeunes dans la vie active via l'alternance et les stages.

Action d'intérêt général : Nous souhaitons développer de nouvelles actions au profit général notamment au travers du mécénat et nous soutenons à ce titre diverses associations.

Pacte Mondial : UPERGY partage depuis 2012 les principes du Pacte Mondial des Nations Unies relatifs aux droits de l'Homme, aux normes du travail et à la lutte contre la corruption.

02

Responsabilité environnementale

Responsabilité environnementale

Réduction des déchets : Nous appliquons une politique « zéro papier » auprès de nos collaborateurs/trices et de nos parties prenantes et assurons le tri et le recyclage de nos déchets sur l'ensemble de nos sites. Nous participons chaque année à la Semaine Européenne de réduction des déchets.

Recyclage : Nous garantissons la mise à disposition de moyens de récupération des produits usagés pour être recyclés (piles, batteries, déchets électroniques).

Bilan carbone : Nous nous engageons à produire et à analyser un bilan carbone tous les ans afin de suivre et réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Ce bilan permet au pôle RSE d'instaurer un suivi de nos engagements.

ISO 14001 - Système de Management Environnemental : Pour assurer le maintien de ses engagements environnementaux, UPERGY est en conformité avec les exigences de la norme ISO 14001:2015.

ISO 26000 - Responsabilité Sociétale : Nous nous engageons à adopter une démarche durable notamment grâce à notre pôle RSE afin d'être conforme à la norme ISO 26000.

Responsabilité environnementale

Consommation d'énergie : Nous nous engageons à réduire notre consommation énergétique par tous les moyens possibles.

Réduction des émissions carbone : Nous promovons l'utilisation des moyens de transport décarbonés auprès de nos collaborateurs et nous privilégions la relation à distance avec nos parties prenantes pour réduire les déplacements. Nous veillons à réduire l'impact des émissions carbone liées à nos opérations de transport amont et aval en choisissant les modes de transport ayant l'impact le plus limité possible et en favorisant la relocalisation.

Achat responsables : Nous souhaitons améliorer la qualité et la durabilité de nos achats en nous dirigeant vers une certification de la norme ISO 20400 sur les achat responsables et la réduction des emballages.

03

Responsabilité économique

Responsabilité économique

Relation avec nos clients : La transparence, l'équité et la disponibilité sont nos principales priorités pour garantir la satisfaction de nos clients. Nous veillons à répondre au mieux aux attentes de ceux-ci et procédons à une amélioration continue de nos pratiques notamment dans le cadre de la norme ISO 9001.

Relation avec les fournisseurs : Nous souhaitons maintenir une relation mutuellement bénéfique et équitable avec nos fournisseurs, et cela à tout niveau.

Confidentialité des informations personnelles : La gestion des informations de toutes nos parties prenantes s'exerce dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Respect des règles de bonne gouvernance : Nous adhérons au code de gouvernance Middelnext et nous garantissons le bon fonctionnement du Comité de Direction et des autres organes de Direction et nous tenons informées nos diverses parties prenantes sur les résultats et la marche de l'entreprise.

Respect du droit des affaires : Chez UPERGY, nous luttons contre les pratiques abusives telles que la corruption, l'abus de position ou l'entente au travers d'un code de conduite anti-corruption et de la mise en place d'un système d'alerte.

04

Annexes

Charte LGBT+

Par cette Charte, les entreprises, organisations ou établissements publics signataires s'engagent à :

- 1. Créer un environnement inclusif** pour les collaboratrices et les collaborateurs LGBT
- 2. Veiller à une égalité de droit et de traitement** entre toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, quelles que soient leur orientation sexuelle et leur identité sexuelle ou de genre
- 3. Soutenir les collaboratrices et collaborateurs** victimes de propos ou d'actes discriminatoires
- 4. Mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques** pour faire évoluer l'environnement professionnel général

Charte Diversité

Par la signature de la Charte de la Diversité, nous, entreprise UPERGY, nous sommes engagés à :

1. **Sensibiliser et former nos dirigeants et managers** impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, puis progressivement l'ensemble des collaborateurs, aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
2. **Promouvoir l'application du principe de non-discrimination** sous toutes ses formes dans tous les actes de management et de décision de l'entreprise ou de l'organisation, et en particulier dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines.
3. **Favoriser la représentation de la diversité de la société française** dans toutes ses différences et ses richesses, les composantes culturelle, ethnique et sociale, au sein des effectifs et à tous les niveaux de responsabilité.
4. **Communiquer sur notre engagement** auprès de l'ensemble de nos collaborateurs ainsi que de nos clients, partenaires et fournisseurs, afin de les encourager au respect et au déploiement de ces principes.
5. Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité **un objet de dialogue social avec les représentants du personnel.**
6. **Evaluer régulièrement les progrès réalisés** : informer en interne comme en externe des résultats pratiques résultant de la mise en œuvre de nos engagements.